

SPA Vesoul - Un rêve, une famille



Demande d'adoption chien

Siège social : Route de Lure, 70000 Dampvalley-lès-Colombe

Tél : 03 84 78 73 98

Mail : unreve.unefamille@gmail.com

Site internet : <https://unreveunefamille.org>

Siret : 91301419700010

Ce questionnaire représente la première étape de votre démarche si vous souhaitez adopter un animal auprès de l'association **Un rêve, Une famille**. Il nous aidera à déterminer quel compagnon correspond le mieux à votre mode de vie.

En fonction des réponses fournies et conformément à notre politique, l'association **Un rêve, Une famille** se réserve le droit de refuser une adoption ou de vous orienter vers un autre animal plus adapté. **Toutes les informations transmises sont confidentielles.**

J'ai un coup de cœur pour :

Coordonnées

Nom		Prénom	
Tél		Mail	
Adresse			

Situation familial

1. Vous vivez :

☐ Seul ou ☐ En couple
☐ Avec des enfants (âge) :

2. Avez-vous déjà eu des animaux par le passé ?

☐ Oui ou ☐ Non

3. Est-ce que toute la famille est d'accord pour faire la démarche d'adoption ?

☐ Oui ou ☐ Non

4. En cas de décès, séparation ou déménagement, quelles dispositions seraient prévues concernant le devenir du chien adopté ?

Autres animaux

1. Avez-vous d'autres animaux actuellement ? Précisez l'espèce, l'âge et le sexe :

2. Avez-vous la possibilité de les isoler les uns des autres ?

☐ Oui ou ☐ Non

3. Avez-vous déjà du vous séparer d'un animal par le passé ?

☐ Oui ou ☐ Non

Si oui pour quelles raisons ?

4. Quel vétérinaire avez-vous pour habitude de consulter ?

5. D'après vous, que représente le coût des frais vétérinaires annuellement ?



Habitations

1. Vous vivez :

☐ Maison ou ☐ Appartement

☐ Propriétaire ou ☐ Locataire

Superficie :

2. Accès à l'extérieur :

☐ Jardin ☐ Terrasse ☐ Balcon ☐ Non

Superficie :

3. S'il y a la présence d'une clôture précisez le composant et la taille :



Présence

1. Combien de temps par jour l'animal sera amené à rester seul ?

2. En cas d'absence d'une journée complète, une sortie en milieu de journée est possible ?

☐ Oui ou ☐ Non

3. Ou se trouvera le chien lors de vos absences ?

4. Aura t-il accès à l'extérieur ?

☐ Oui ou ☐ Non

Education

1. Êtes-vous prêt à consulter un comportementaliste ?

☐ Oui ou ☐ Non

Si oui, lequel :

2. Envisagez-vous un club canin, pour l'apprentissage des bases ?

☐ Oui ou ☐ Non

Si oui, lequel :

3. D'après-vous, quel coût cela peut engendrer ?



Confort de l'animal

1. Ou dormira le chien pendant la nuit ?

2. Qui se chargera des promenades ?

3. Combien de temps quotidien pouvez-vous lui accorder en promenade ?

En jardin (si présence de celui-ci) :

4. Ou sera le chien lors de vos déplacements de plus de 24h ?

5. Quel type d'alimentation pouvez-vous offrir à votre chien (type et marque) ?

Suivi

1. Acceptez-vous de nous donner des nouvelles post-adoptions ?

☐ Oui ou ☐ Non

2. Acceptez-vous de nous prévenir pour tout problème ou changement de situation ?

☐ Oui ou ☐ Non

3. Acceptez-vous de nous restituer le chien si vous souhaitez vous en séparer ?

☐ Oui ou ☐ Non



Motivation d'adoption

1. Quelle motivation vous pousse à adopter un animal ?

2. Qu'attendez-vous de lui ?

3. Qu'est-ce qui vous pousserait à vous séparer de lui ?

4. Comment avez-vous connu le refuge ?



Conditions d'adoption

Le chien sera bien traité et recevra nourriture, soin et habitat convenable, dormira obligatoirement dans un espace fermé et chauffé pendant les périodes hivernales et ne sera pas tenu à l'attache.

Les changements d'adresse/de téléphone devront être signalés par écrit au refuge. Si l'adoptant désire se séparer de l'animal, il devra le restituer à son refuge d'origine.

L'adoptant d'un animal non stérilisé s'engage à faire procéder à sa stérilisation à 6 mois. Si l'animal s'échappe ou meurt, l'adoptant devra aviser le refuge dans les plus brefs délais.

En cas d'inobservation des présentes, **l'association Un rêve, Une famille** pourra reprendre l'animal sans conditions.

Les frais d'adoption versés constituent une participation financière au fonctionnement global du refuge et ne peut en aucun cas être remboursé.

En cas de souci de santé de l'animal dans les deux semaines suivant l'adoption, l'adoptant s'engage à en informer le refuge par courrier, par téléphone ou par mail, dans les plus brefs délais